

## TARIFS DU SEMOCTOM 2024

Mise à disposition de conteneurs OM / TRI / VERRE ou indemnisation en cas de dégradation anormale ou de "disparition" sans justificatif

	Tarifs 2024
Bacs 120 L OM, tri ou verre	34.00 €
Bacs 240 L OM, tri ou verre	48.00 €
Bacs 340 L OM ou tri	75.00 €
Bacs 660L OM, tri ou verre	167.00 €
Bacs 660L à serrure OM, tri ou verre	186.00 €
Bacs 660L à serrure et opercule verre	201.00 €
Option serrure	24.00 €

Particuliers : bac tri ou verre gratuit - 1er bac OM gratuit. Au-delà : payant

Entreprises ou collectivités : 2 premiers bacs gratuits. Au-delà : payant

Tarif réduit de 50 % sur présentation d'une déclaration sur l'honneur de vol du bac

Si des équipements d'occasion sont disponibles alors l'équipement sera gratuit. La livraison reste payante.

En cas de réduction de la fréquence de collecte par le SEMOCTOM : équipement en bacs supplémentaires d'OM gratuit (sous conditions)

Tarif pour la livraison de bacs à 2 roues à une même adresse : 10.00 €

Tarif pour la livraison de bacs à 4 roues à une même adresse : 25.00 €

Mise à disposition de composteurs ou indemnisation en cas de dégradation anormale ou de "disparition" sans justificatif

	Tarifs 2024
Kit de Compostage (composteur, bioseau, mélangeur)	gratuit
Au-delà du 1er kit de compostage	25.00 €
Bioseau supplémentaire	3.50 €
Mélangeur aérateur supplémentaire	4.00 €
Fonds de composteur	10.00 €
Composteur 800 l + 10 bio seaux + mélangeur	gratuit
Composteur 800 l en bois + 10 bio seaux + mélangeur	gratuit

Tarif réduit de 50 % sur présentation d'une déclaration sur l'honneur de vol du bac

Première livraison à domicile ou en Mairie : gratuite. Au-delà livraison : payant au tarif d'une livraison d'un bac à deux roues

Tarifs de la redevance spéciale et de la contribution des entreprises des CDC à la REOM et RI

FLUX	Tarifs 2024	
	OM	RECYCLABLES
Seuil de facturation ( <i>seulement sur les assujétis à la TEOM</i> )	240 litres	360 litres
Tarif au litre	0.075 €	0.028 €
Nombre de semaines facturées	52	26

Cas particuliers :

CDC Secteur ST-LOUBES : 26 semaines (OM en C0,5)

Etablissements scolaires : 36 semaines en OM (16 semaines de vacances) - 18 semaines en Recyclables

Campings et activités touristiques : sur justificatif/déclaration sur l'honneur pour les fermetures annuelles régulières

Besoins ponctuels : prestation avec livraison et reprise des bacs (au tarif de 60,00 €) en début et fin de période, pour une durée maximale de 18 semaines consécutives

Bornes d'apports volontaires, base de calcul : Estimation d'un volume théorique de bacs dont aurait été équipé le professionnel pour une collecte en porte-à-porte sur lequel s'appliquera le tarif de la RS

Mise à disposition d'équipements pour les déchets alimentaires (DA) ou indemnisation en cas de dégradation anormale ou de "disparition" sans justificatif

	Tarifs 2024
Bacs 60 L DA	37.00 €
Bacs 120 L DA	34.00 €
Bacs 240 L DA	48.00 €
Bioseaux 10 L	2.50 €
Bioseaux 30 L	6.00 €
Carte RFID	3.50 €

1er bac DA et bioseau gratuits ainsi que la livraison

Si perte d'un des deux équipements, le 1er remplacement est gratuit ainsi que la livraison.

Au-delà d'un remplacement, l'équipement et la livraison sont payants.

Particularités applicables au-delà d'un remplacement :

- si des équipements d'occasion sont disponibles alors l'équipement sera gratuit. La livraison reste payante.
- à défaut, un tarif réduit de 50% sur les prix des équipements neufs peut s'appliquer sur présentation d'une déclaration sur l'honneur de vol de l'équipement

Réapprovisionnement en sacs kraft et housses au-delà des dotations annuelles fixées, dans le cadre de la collecte des déchets alimentaires (DA)

	Rappel dotation annuelle	Unité	Tarifs 2024
HOUSSES 120L	50	rouleau de 10 housses	4.00 €
HOUSSES 240L	50	rouleau de 10 housses	5.00 €
SACS KRAFT	100	liasse de 100 sacs	7.00 €

Mise à disposition annuelle d'une borne d'apport volontaire (artisans, commerçants, entreprises, particuliers...)

		Tarifs 2024
Borne d'apport volontaire	par borne	300.00 €
Par relevage et vidage	par borne	70.00 €

Tarifs des festivals, évènements et manifestations

FLUX	Tarifs 2024	
	Ordures ménagères	Autres flux
Collecte et traitement (tarif au litre)	0.075 €	gratuit *
Lavage des bacs (tarif au litre)	3.40 €	
Livraison et retrait de 1 à 10 bacs	260.00 €	
Livraison et retrait de 11 à 30 bacs	410.00 €	

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 033-253300545-20231218-2023\_77-DE



# TARIFS 2024 DES APPORTS EN DECHETERIES DU SEMOCTOM

POUR LES PARTICULIERS, COMMUNES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIONS DU SEMOCTOM

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
PARTICULIERS SEMOCTOM	Gratuité des apports dans la limite des seuils fixés ci-dessous :		
	Nombre de passages par an gratuits : 18 <b>OU</b> Poids cumulé sur l'année : 1 800 kg (1.8 tonne)		
Au-delà des limites de gratuité, application pour les particuliers de tarifs identiques à ceux des établissements publics du territoire du SEMOCTOM			

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMUNES et ASSOCIATIONS	Paiement dès le premier kilo		
	45.00 € la tonne, soit 0.045 €/kg sauf cartons et filière PMCB** : <b>gratuits</b>	130.00 € la tonne, soit 0.130 €/kg	315.00 € la tonne, soit 0.315 €/kg

Périodes de gratuité spécifiques aux communes du SEMOCTOM	DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS
		Périodes de gratuité et lieux de dépôts pour les communes
	Chez AQUITILIA en face de la déchèterie de St Caprais-de-Bordeaux : les après-midis des lundis, mardis, mercredis et jeudis	Déchèteries de Saint Léon, Béguey et Saint Loubès : les après-midis des mardis et mercredis
	Déchèteries de Saint Léon, Saint Loubès, Saint Germain du Puch et Béguey, Plateforme de Tresses : les après-midis des mercredis et jeudis	

\* Valorisables: Cartons, Meubles (DEA), Bois A (hors filière PMCB), ferrailles (hors filière PMCB), Déchets électriques et Electronique (DEEE) (1), ampoules et néons, piles, batteries, bouchons, capsules de café en aluminium, cartouches d'encre, livres, cd et dvd originaux, huiles alimentaires et de vidange, jeux de société, pneus véhicules légers (1), radiographies, réemploi, textiles, verres d'emballage.  
 \*\* Filière PMCB : Gravats, Plâtre, Huisseries; Plastiques durs, Bois et ferraille (uniquement ceux entrant dans la filière)

\*\*\* Non valorisables : Encombrants, Déchets dangereux (DDS) <sup>1</sup>

PARTICULIERS HORS SEMOCTOM	DES LE 1ER KG : <b>315.00 €/T</b> avec un minimum de <b>20 €</b> le passage
----------------------------	--

(1) apports réservés uniquement aux particuliers habitants le territoire du SEMOCTOM (voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits).

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 033-253300545-20231218-2023\_77-DE



# TARIFS 2024 DES APPORTS EN DÉCHÈTERIES DU SEMOCTOM

POUR LES PROFESSIONNELS DU SEMOCTOM

Valorisables	Prix net à la tonne 2024
Déchets Verts	180.00 €
Bois classe A (hors filière PMCB)	200.00 €
Ferrailles (hors filière PMCB)	45.00 €
Meubles (DEA) <sup>1</sup>	45.00 €
Huiles alimentaires	45.00 €
Batteries, Piles	45.00 €
Ampoules, néons	45.00 €
capsules café	45.00 €
cartouches d'encre	45.00 €
livres, CD et DVD	45.00 €
Verre d'emballage	45.00 €
Cartons	gratuit

Non Valorisables	Prix net à la tonne 2024
TT Venant ou apports mixtes	315.00 €

<sup>1</sup> apports des DEA gratuits pour les professionnels du SEMOCTOM détenant la carte PRO eco-mobilier uniquement sur St Léon et sur présentation de la carte valide

A compter de la mise en place de la filière PMCB (produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment)	
Apports interdits aux professionnels dans toutes les déchèteries du SEMOCTOM	Gravats, Plâtre, Huisseries Plastiques durs, Bois et Ferrailles (uniquement celles entrant dans la filière)

PROFESSIONNELS HORS SEMOCTOM	DES LE 1ER KG : 315.00 €/T avec un minimum de 20 € le passage
------------------------------	---

voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits